

# Compte rendu de la 7<sup>e</sup> rencontre



CONSEIL DU SAINT-LAURENT  
TCR SUD DE L'ESTUAIRE MOYEN

**Lieu :** Capitainerie de la marina de Saint-Jean-Port-Joli (20, rue des Pionniers Est, St-Jean-Port-Joli)

**Date :** Jeudi 8 juin 2017

**Heure :** 13h00-17h00

---

## MEMBRES ET SUBSTITUT DU CONSEIL DU SAINT-LAURENT

### **Sont présent(e)s :**

Siège # 1 : M. Richard Galibois, MRC de Montmagny, municipalité de Berthier-sur-Mer  
Siège # 2 : Mme Geneviève Paré, MRC de L'Islet, municipalité de Saint-Jean-Port-Joli  
Siège # 3 : M. Louis-Georges Simard, MRC de Kamouraska, municipalité de Rivière-Ouelle  
Siège # 4 : Mme Ghislaine Daris, MRC de Rivière-du-Loup, municipalité de Cacouna (substitut)  
Siège # 5 : M. Claude Brière, Première Nation Malécite de Viger  
Siège # 6 : M. Dany Lévesque, Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (substitut)  
Siège # 7 : Mme Manon Ouellet, OBV de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup  
Siège # 8 : M. François Lajoie, OBV de la Côte-du-Sud  
Siège # 10 : M. Pierre Laplante, Tourisme Bas-Saint-Laurent  
Siège # 11 : Mme Dominique Lalande, Ruralys  
Siège # 13 : Mme Chantale Dubé, Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches et du BSL  
Siège # 16 : Mme Karine Malenfant, Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup (substitut)  
Siège # 18 : Mme Marilyn Labrecque, Chargée de projets Biodiversité, Nature Québec  
Siège # 19 : Mme Esther Blier, Réseau d'observation de mammifères marins  
Siège # 20 : M. Francis Turcotte, Enseignant-biologiste en Techniques de bioécologie  
Siège # 21 : M. Miguel Bessette, Croisières AML (substitut)  
Siège # 22 : M. Simon Lord, Marina de Montmagny  
Siège # 22 : M. Alain Fradette, Marina de Saint-Jean-Port-Joli (substitut)  
Siège # 24 : Mme Claudie Gagné, Citoyenne riverain, St-Germain  
Siège # 24 : Mme Gisèle Perrault, Citoyenne riverain, Rivière-du-Loup (substitut)

### **Sont absent(e)s :**

Siège # 4 : M. Gaétan Gamache, MRC de Rivière-du-Loup, municipalité de Rivière-du-Loup  
Siège # 9 : M. Jean Saint-Pierre, Office du tourisme de la MRC de L'Islet  
Siège # 12 : M. Alain Franck, Services conseil gestion patrimoine et tourisme culturel  
Siège # 14 : M. Patrice Fortin, Ferme Capinoise  
Siège # 15 : M. Doris Labrie, Conseiller principal et agent de développement rural CLD de L'Islet  
Siège # 17 : Mme Dominique Gaudreau, Société de Développement Économique de Montmagny  
Siège # 23 : M. Bruno Ouellet, Association des pêcheurs d'anguilles du Québec

### **Observateur :**

M. Raphaël Demers, MDDELCC, direction Chaudière-Appalaches

## ÉQUIPE DE COORDINATION ET DE SOUTIEN

### **Sont présentes :**

Mme Solenn Sanquer, coordonnatrice de la TCR du Sud de l'estuaire moyen  
Mme Sophie Comtois, coordonnatrice adjointe de la TCR du Sud de l'estuaire moyen

## **1 Mot de bienvenue et tour de table**

Le quorum est atteint et la rencontre débute à 13h05.

Madame Solenn Sanquer assure l'animation générale de la rencontre, elle souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Chacun des participants se présente ensuite lors du tour de table.

## **2 Lecture de l'ordre du jour**

Solenn procède à la lecture de l'ordre du jour.

Aucun sujet de discussion n'est ajouté au point Varia qui demeure ouvert. L'ordre du jour est accepté.

## **3 Suivis de la rencontre du 31 octobre 2017**

Solenn passe en revue les grands titres du compte rendu de la dernière rencontre. Les participants sont invités à soumettre leurs corrections ou remarques au besoin.

Solenn effectue le suivi concernant les projets partenaires discutés lors des dernières rencontres.

Projet éperlan de l'OBAKIR : le projet visant la production de plans d'intervention afin de restaurer et de conserver l'habitat de l'éperlan arc-en-ciel population du sud de l'estuaire du Saint-Laurent a été accepté et est en cours.

Projet « résilience côtière » du LDGIZC : le projet a débuté en janvier 2017 et s'échelonne sur 3 ans. Il est divisé en 2 grands objectifs. Le premier vise la sécurité publique, le cadre bâti et le renforcement de la capacité d'adaptation de la population. Le second concerne la protection des écosystèmes côtiers et le maintien services écologiques. Le projet a débuté avec la tenue d'un atelier pour chacune des 17 MRC impliquées. Les résultats de l'ensemble des ateliers ont été compilés, puis communiqués aux participants via un sondage dans lequel il était demandé de prioriser les outils listés.

PACES : En janvier dernier, le MDDELCC annonçait une enveloppe pour la réalisation d'une 4e vague de projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) qui couvrira le secteur Kamouraska – RDL non couvert par les PACES précédents. L'UQAR entend déposer une demande de projet prochainement. La réalisation du PACES devrait débuter en 2018.

## **4 Rapport de l'équipe de coordination**

### **4.1. Site Internet et Facebook**

Suite à un piratage du site internet du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire et de la TCR en décembre passé, les 2 sites font actuellement l'objet d'une refonte complète. Le nouveau site internet du Comité ZIP est en ligne depuis peu. Celui de la TCR devrait l'être au courant de l'été. Ce sera également l'occasion d'intégrer les fiches sous un format moins figé et plus convivial.

Les informations d'intérêt pour le CSL sont régulièrement ajoutées au fil [Facebook](#) de la page du Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire. Les membres sont invités à devenir « amis » de la page pour suivre l'actualité pertinente aux dossiers du CSL.

### **4.2. Stratégie Maritime**

L'équipe de coordination a rencontré 2 conseillers du Secrétariat aux Affaires Maritimes (SAM) le 6 avril 2017. Ce fut l'occasion de présenter l'avancement des travaux, les priorités soulevées par nos membres et le rôle et du CSL. Les conseillers ont également clarifié le mandat du SAM.

Par la suite, les questions émises par le CSL ont été passées en revue une par une. Le document rassemblant les réponses obtenues fut transféré aux membres par courriel le 7 avril 2017.

Il est envisagé qu'un travail conjoint assurant un arrimage plus précis entre la Stratégie Maritime et le CSL sera davantage possible lors de l'élaboration du prochain plan d'action, qui est prévue pour 2021.

Solenn informe également les membres qu'elle a reçu une invitation officielle pour participer aux Assises du transport maritime qui auront lieu le 29 septembre prochain à Québec (participation sur invitation). Solenn fera le suivi auprès des membres.

Des membres proposent de faire parvenir au SAM la planification stratégique du CSL.

#### 4.3. Réseau des TCR

Solenn informe les membres que rien n'a bougé depuis la dernière réunion dans ce dossier. Il y a toujours 6 TCR sur 12 de formées. L'objectif pour la mise en place des autres TCR a été reporté à 2021 (initialement=2018).

Nos échéanciers restent cependant les mêmes, soit le dépôt du plan de gestion en juin 2018 suivi de la mise en œuvre du plan d'action.

Depuis la dernière rencontre du CSL, le réseau des TCR s'est réuni à 2 reprises. Chaque TCR avance selon ses particularités locales. Arrimer les planifications stratégiques sera potentiellement un défi, d'où l'intérêt de plus en plus prononcé pour une Table de concertation nationale (TCN).

Par ailleurs, lors de la dernière rencontre du réseau des TCR, le projet de loi 132 a été évoqué (Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques). Selon la formulation actuelle du projet de loi, le rôle des TCR et les PGIR est officiellement reconnu. Cette reconnaissance est très intéressante et nous suivrons le dossier afin de voir les responsabilités qu'elle pourrait impliquer.

#### 4.4. Projet d'aire marine protégée

Une rencontre au sujet des aires marines protégées (AMP) organisée par la SNAP et la Fondation David Suzuki en partenariat avec Tourisme Bas-St-Laurent s'est tenue le 9 mai 2017 à Rivière-du-Loup. La rencontre visait à évaluer l'intérêt de la communauté pour relancer la démarche d'une possible AMP dans l'estuaire du St-Laurent (ciblant davantage la rive sud).

L'évènement a été bien reçu par la communauté qui a répondu en bon nombre (40aine de participants du milieu touristique, municipal, scientifique, environnemental, en plus d'observateurs provenant de différents ministères tel que le MPO, le MDDELCC et le bureau de la Stratégie maritime). La prochaine étape, tel que déterminé lors de la rencontre, serait de démarrer rapidement un comité de mise en place afin de se pencher sur la question de l'AMP du sud de l'estuaire et d'atteindre les cibles des gouvernements provincial et fédéral de 10% d'AMP d'ici 2020. L'équipe de coordination tiendra le CSL informé de la suite des évènements à ce sujet.

### **5 Présentation de la planification stratégique préliminaire**

Pendant tout l'automne et l'hiver, chacun des groupes de travail s'est réuni à au moins trois reprises pour des rencontres-ateliers d'une journée complète. À l'issue de ce marathon de rencontres, chacun des groupes est parvenu à élaborer une planification stratégique concernant l'enjeu considéré (soit : érosion et submersion côtière; qualité de l'eau et contamination; accès au fleuve et marinas; ressources et écosystèmes).

L'avancement des travaux est présenté dans les sections suivantes et documentation associée.

## 5.1. Synthèse de l'avancement du portrait du territoire

Sophie effectue un portrait succinct de chacun des groupes de travail (particularité de la composition de chacun des groupes, de son fonctionnement et les principaux constats suite aux travaux). Certains éléments du portrait sont présentés afin d'expliquer les différences observées entre chacun des groupes de travail. Le résumé qui suit accompagne le diaporama de la rencontre (disponible dans la section réservée du site internet).

### **GROUPE ÉROSION ET SUBMERSION CÔTIÈRE**

#### **Particularité du groupe :**

- ≈ 40 participants
- Milieu municipal bien représenté
- Présence de plusieurs ministères et du milieu de la recherche
- Connaissances: érosion > submersion
- Bonne connaissance des enjeux locaux
- Discussions tournées vers:
  - Le développement d'outils adaptés
  - L'ajustement règlementaire
  - Le besoin d'action

#### **Informations du portrait:**

- Importante occupation et nombreux usages en zone côtière
  - Dans le Québec maritime, plus de 90 % de la population vit à moins de 5 km des berges du Saint-Laurent et environ un tiers à moins de 500 mètres
  - Proximité des citoyens/usages aux aléas côtiers (aux 1eres loges pour constater les dégâts suite aux tempête)
  - Cette proximité entre les gens et les aléas fait des citoyens des experts locaux (bonnes connaissances de leurs enjeux locaux)
  - Les évènements érosifs sont particulièrement impressionnants et impliquent des impacts d'ordre économiques et de sécurité public parfois majeurs.
  - La gestion de la zone côtière et la sécurité des citoyens sont de responsabilité municipale
- Afin de bien comprendre les problèmes liés à l'érosion et la submersion et d'y réagir efficacement, il importe de bien connaître cette zone :
  - Les types de côtes, leur fonctionnement naturel, les impacts potentiels des changement climatiques ou des interventions humaines en zone côtière
- Principales caractéristiques du système côtier du territoire de la TCR :
  - Le territoire côtier de la rive sud de l'estuaire moyen est majoritairement composé de côtes basses meubles (milieux sableux et marais maritimes).
  - Les marais maritimes occupent une place particulièrement importante dans le paysage côtier. À ce sujet, le territoire de la TCR contient plus de la moitié des marais maritimes de l'Est-du-Québec.
  - Les côtes meubles sont très dynamiques et s'ajustent constamment selon les conditions
  - Si on affaiblit un habitat côtier, il perd ses qualités de récif naturel contre les tempêtes
  - Les côtes sont majoritairement basses, donc sensibles à la submersion
  - 50% des côtes présentent des signes plus ou moins importants d'érosion récente, 34% sont stables et 16% ont été artificialisées (structure de protection côtière rigide)
- Il existe 4 scénarios de solution en zone côtière :
  - Le statu quo (ne rien faire ou subir). Selon les experts d'ici et d'ailleurs, il s'agirait de la pire solution qui impliquera des couts beaucoup plus importants que n'importe quelle autre solution.

- Lutter (que ce soit par des manières dures ou douces). Le sentiment de sécurité inspiré par la présence de structures de protection rigides provoque une artificialisation massive des littoraux en zone résidentielle. Ces ouvrages rigides agissent cependant comme un facteur aggravant qui amplifie l'effet des tempêtes et accentue la vulnérabilité du cadre bâti (routes, maison, etc.) à l'érosion et à la submersion côtière. Les techniques de luttés sont cependant très variées et se basent parfois sur la dynamique sédimentaire naturelle (recharge de plage, épis, etc.).
- S'adapter. Plutôt que de tenter de forcer la nature à s'adapter à notre mode de vie, il est possible d'adapter notre mode de vie aux conditions naturelles de la zone côtière (ex. : maison sur pilotis)
- Quitter (abandon de la zone côtière). En Europe, le repli stratégique est une solution de plus en plus envisagée. Bien que cette solution soit idéale puisqu'elle élimine tous les enjeux et tous les risques liés aux aléas côtiers, il s'agit d'un choix difficile d'un point de vue d'acceptabilité sociale.

## **GROUPE QUALITÉ DE L'EAU ET CONTAMINATION**

### **Particularité du groupe :**

- ≈ 10 participants
- 2e enjeu priorisé
- Connaissances davantage liées aux contaminants historiques
- État actuel, évolution de la situation, spécificités locales = portrait parcellaire
- Constat principal = grand besoin d'acquisition de connaissances et de sensibilisation

### **Informations du portrait:**

- Important bassin versant du St-Laurent/Grands Lacs :
  - Plus de 30 millions d'États-Uniens et 15 millions de Canadiens vivent dans ce bassin versant
  - Certains des plus grands centres urbains et industriels de l'Amérique du Nord s'y retrouve, ainsi que des secteurs d'agriculture intensive
  - L'eau qui s'écoule vers l'estuaire du Saint-Laurent peut se charger au passage de contaminants de toutes sortes.
  - L'impact de la pollution semble donc venir de l'amont et il peut sembler difficile pour les acteurs locaux d'avoir de l'emprise sur cet enjeu.
- La décharge fluviale:
  - Une grande quantité d'eau relativement chaude, douce et chargée en sédiments arrive de l'amont dans l'estuaire moyen. On parle d'un débit annuel moyen de l'ordre de 12 500m<sup>3</sup>/s à la hauteur de Québec et un apport de 7 millions de tonnes de sédiments annuellement.
  - Les caractéristiques de l'estuaire moyen favorisent l'écoulement de cette eau le long de la rive sud.
  - Les secteurs protégés (intérieurs des baies, secteurs protégés par les îles, etc.) et peu profonds favorisent la sédimentation, ce qui explique la formation des marais typiques du territoire.
- Les rivières de la rive sud de l'estuaire moyen
  - Bien que leur débit soit négligeable en comparaison à celui du secteur fluvial, les rivières ont néanmoins une influence notable sur la qualité de l'eau de la zone côtière (impact sur quelques centaines de mètres de part et d'autre de l'embouchure).
  - Ainsi, l'impact des rivières se fait sentir directement dans la zone utilisée et habitée du littoral.

- La qualité de l'eau des rivières dépend en grande partie des activités et pratiques qui s'effectuent en amont dans leurs bassins versants respectifs. Les changements ces activités et pratiques auront inévitablement un impact à la côte.
- Il est possible aux acteurs locaux de se mobiliser pour faire une différence au niveau de la qualité de l'eau des rivières.
- Les contaminants
  - Peut importe d'où ils proviennent, les contaminants qui se retrouvent dans l'estuaire moyen sont de 3 types : chimiques, biologiques ou physiques.

## **GRUPE ACCÈS AU FLEUVE ET MARINAS**

### **Particularité du groupe :**

- ≈ 20 participants
- Un groupe déjà dans l'action!
- Accès au fleuve :
  - Plusieurs initiatives locales
  - Harmonisation et concertation des initiatives
  - Mieux caractériser pour mieux agir
- Marinas :
  - Problématiques d'envergures
  - Besoin de représentativité
- Besoin d'un lieu d'échange pour :
  - Créer des liens entre les acteurs sur tout le territoire
  - Partager les idées/ressources
  - Effervescence et levier

### **Informations du portrait:**

- Une diversité d'usages :
  - Les activités en lien avec le fleuve sont variées et nombreuses (beaucoup d'usages liés aux loisirs sur le territoire). Il s'agit d'un attrait du territoire important pour l'industrie touristique et pour la qualité de vie des citoyens.
  - Certains secteurs côtiers ont été fortement privatisés (terrains en bordure des côtes à tenure privée), ce qui limite les possibilités d'accès au fleuve
- Routes, circuits et réseaux d'accès :
  - Beaucoup d'initiatives locales récentes s'ajoutent à d'autres, régionales, déjà établies
  - Cette multiplication des initiatives locales montre le besoin et l'importance d'avoir un réseau d'accès au fleuve pour les citoyens et le tourisme. Cela permet aussi à une région de se donner une couleur locale, de se démarquer. Ces identités ou signatures visuelles sont souvent reprises dans l'offre touristique d'une localité.
  - L'incorporation d'un accès à plusieurs réseaux et la multiplicité des réseaux assure généralement la pérennité des accès public et est souvent un prérequis à l'investissement (assure la prise en charge par une entité responsable)
  - Cette multiplication engendre toutefois un manque d'harmonisation qui peut devenir source de confusion, notamment pour les touristes de passage
  - Le défi = obtenir une certaine harmonisation tout en maintenant une signature identitaire locale
- Le réseau d'accès public au fleuve actuel :
  - Afin de bien cibler les actions requises, il est nécessaire d'avoir un bon portrait du réseau d'accès au fleuve.
  - Les participants du groupe de travail ont donc cartographié l'ensemble des sites d'accès au fleuve, réalisant ainsi leur grand nombre sur le territoire.

- Le portrait se peaufine actuellement afin de caractériser plus finement tous les accès : types d'aménagements présents, leur état, les usages possible, etc.
- Cette caractérisation mènera à un meilleur diagnostic (par exemple, adapter les accès existants aux besoins de la population plutôt que d'en créer de nouveaux)
- **Marinas**
  - La majorité des sédiments retrouvés dans l'estuaire moyen proviennent du tronçon fluvial du Saint-Laurent. Sa charge sédimentaire annuelle à la hauteur de Québec serait de l'ordre de 7 millions de tonnes.
  - La situation de l'envasement récurrent des marinas s'explique par les conditions naturelles du milieu qui favorisent l'écoulement de l'eau chargée en sédiments du côté sud de l'estuaire
  - Les secteurs protégés principalement localisés en zone côtière, tels que les baies ou les battures peu profondes, peuvent séquestrer une partie des sédiments fins en transit, ce qui favorise la formation de marais côtiers.
  - Certaines constructions humaines le long de la rive favorisent le même phénomène. Elles emprisonnent localement les particules en transit et favorisent leur sédimentation provoquant l'envasement récurrent des marinas

## **GROUPE RESSOURCES ET ÉCOSYSTÈMES**

### **Particularité du groupe :**

- ≈ 20 participants
- Nombreux acteurs en lien avec l'enjeu « écosystème » au sein du groupe :
  - Bonne représentativité du milieu de la conservation/éducation/sensibilisation
  - Peu d'exploitants de la ressource
  - Ministères peu représentés
- Portrait segmenté et inégal
  - Caractérisation globale et synthétique difficile
  - Information disponible soit très spécifique, soit très vague
  - Information dispersée

### **Informations du portrait:**

- L'estuaire moyen, un secteur de transition entre le milieu marin et d'eau douce:
  - Masse d'eau douce, relativement chaude et chargée de matière en suspension qui arrive de l'amont. Remontée d'une eau froide et salée de l'aval.
  - Le mélange qui s'effectue provoque un important gradient des conditions physicochimiques de l'ouest vers l'est (on passe d'un milieu dulcicole à marin).
  - Cette situation explique qu'on retrouve dans le secteur de l'estuaire moyen des espèces tant d'eau douce (perchaude) que d'eau salée (morue).
- Autres caractéristiques naturelles du milieu :
  - La présence caractéristique de marais explique également l'importante biodiversité de la zone (milieu très productif, pouponnières de poissons et garde-manger).
  - Les îles, des milieux isolés et plus arides, permettent aussi la présence d'une faune et une flore particulière.
- L'estuaire moyen, une richesse de biodiversité :
  - Les principales caractéristiques de l'estuaire moyen (gradient des conditions d'ouest en est, la présence de nombreuses îles et marais) expliquent la diversité incroyable de la faune et de la flore de ce tronçon du Saint-Laurent.
  - C'est aussi ce qui explique la complexité d'obtenir un portrait global pour la région puisque les espèces d'eau salée sont typiquement de juridiction fédérale, alors que celles d'eau douce sont de juridiction provinciale.

- Les usages liés à l'exploitation de la ressource :
  - Plusieurs activités commerciales ou récréatives en lien avec le prélèvement de la ressource s'effectuent sur le territoire. Que ce soit des activités émergente (récolte d'algues et de plantes de bord de mer, pêche à l'oursin, etc.) ou non (pêche à l'anguille, chasse à la sauvagine, etc.), elles dépendent toutes de la situation de la ressource.
  - Le portrait actuel et passé des activités de pêche et de récolte sur le territoire est extrêmement difficile à effectuer. Les données sont parcellaires et dispersées entre plusieurs ministères tant fédéral que provincial, ce qui rend la recherche d'information extrêmement ardue.
- Les menaces
  - Bien que les perturbations soient de nature variée (dégradation, empiètement, modification ou destruction de l'habitat, impact des changements climatiques, etc.). Le groupe de travail tend à orienter ses actions vers les problématiques de conflits d'usages et de gestion des espèces exotiques envahissantes.
  - Pour aider l'environnement à s'adapter à toutes ces perturbations, la protection des habitats est un élément clé. Sur le territoire, de nombreuses initiatives de conservation ont été entreprises par un grand nombre d'acteurs. D'autres initiatives émergent et sont fortement appuyées par les participants du groupe de travail, notamment concernant la connectivité des milieux protégés et la création d'aires marines protégées.

## 5.2. Rappel concernant le diagnostic

Solenn rappelle que le diagnostic pour chacun des groupes de travail, qui correspond à l'ensemble des préoccupations émises par les participants et partenaires, se trouve en annexe du document de la planification stratégique. Ce diagnostic est la base sur laquelle le travail des différents groupes s'est appuyé pour parvenir à l'élaboration de la vision, des orientations et des objectifs qui composent la planification stratégique.

## 5.3. Vision, orientations et objectifs par enjeu

Pour chacun des grands enjeux, un des acteurs ayant participé activement au groupe de travail est invité à présenter brièvement les motivations de son implication au sein du groupe, les points saillants de l'avancement des travaux et lire la vision consensuelle composée par le groupe.

Solenn poursuit en lisant les orientations et objectifs associés pour chacun des groupes (voir document Planification stratégique). Solenn rappelle aux membres que la planification stratégique est élaborée en considérant un horizon de 5 ans.

## **6 Échanges au sujet de la validation de la planification stratégique**

Solenn invite les membres à partager leurs commentaires généraux sur la planification stratégique proposée. Plusieurs membres, aussi participants actifs au sein de groupes, soulignent l'important travail qui a déjà été fait au courant de l'année en précisant:

- Le souci porté à considérer l'ensemble des préoccupations (diagnostic) dans l'élaboration de la planification stratégique
- Le consensus obtenu pour chacune des étapes de l'avancement des travaux (formulation des préoccupations, élaboration de la vision, détermination des orientations et objectifs)
- L'importance des mots choisis

Les membres discutent de la portée potentielle de la planification stratégique et des implications qu'elle pourrait impliquer pour les membres et partenaires. Les objectifs définis dans le document n'ont aucune portée légale, mais pourraient influencer les programmes gouvernementaux. À ce sujet, et pour assurer l'arrimage entre les différentes initiatives locales et régionales, les membres réitèrent l'importance de développer un plan de communication pour la TCR. Un tel plan est

nécessaire pour se faire connaître et assurer la mise en oeuvre efficace de la planification stratégique et du futur plan d'action.

Aucun ajustement majeur n'est souhaité par les membres, qui proposent tout de même une modification mineure afin d'améliorer la compréhension d'un des objectifs. La planification stratégique ajustée est donc entérinée par les membres du conseil et sera officiellement déposée au MDDELCC d'ici la fin du mois de juin. Il s'agira également de la base de travail lors du prochain forum pour débiter l'élaboration d'actions.

## **7 Forum du Conseil du Saint-Laurent et élections : 4 octobre 2017**

Le forum annuel se tiendra le 4 octobre prochain à l'Auberge de la Pointe de Rivière-du-Loup, où un atelier de remue-méninge se basant sur la planification stratégique est prévu pour monter une banque d'actions potentielles pour chacun des enjeux.

Solenn mentionne qu'un travail en collaboration avec le Living Lab de Rivière-du-Loup sera effectué pour proposer un type d'atelier innovant et stimulant. Cette collaboration rémunérée n'était cependant pas prévue dans le budget du Forum. À ce sujet, il est envisagé de solliciter la participation financière de certains partenaires :

- les 4 députés du territoire
- les 4 MRC (qui peuvent bénéficier du travail de la TCR en lien avec le développement et l'aménagement de leur territoire)
- ville RDL (hôte de l'évènement et ville axée sur l'innovation)

Solenn rappelle que le forum est ouvert à tous (participants et leurs partenaires, citoyens, élus, etc.) et incite les membres à diffuser largement l'évènement dans leurs réseaux respectifs. L'inscription et la programmation officielle seront diffusées au courant des prochaines semaines.

Solenn informe les membres que les sièges impairs seront en élection au moment du forum. On s'enquiert auprès des membres présents de leur intérêt à poursuivre leur implication et on demande des suggestions pour cibler des acteurs potentiels pour combler les sièges vacants.

<b>Siège en élection</b>	<b>Membre et substitut actuels</b>	<b>Intérêt à poursuivre</b>
Siège #9 Tourisme - secteur O	M. Jean Saint-Pierre	À valider
	Mme Marie-Louise Pinault	
Siège #11 Patrimoine et culture	Mme Dominique Lalande	Oui
	Aucun substitut	
Siège #13 Agriculture	Mme Chantale Dubé	Oui
	Mme Claire Lajoie	
Siège #15 Milieu des affaires et économie sociale- Secteur O	M. Doris Labris	N'est plus à l'emploi
	Aucun substitut	
Siège #17 Milieu des affaires et économie sociale	Mme Dominique Gaudreau	N'est plus à l'emploi
	Aucun substitut	
Siège #19 Environnement - Secteur E	Mme Esther Blier	Oui
	M. Pierre Lemire	
Siège #21 Usagers	M. Jérôme Cantin	À valider
	M. Loïc Hamel	
Siège #23 Usagers	M. Bruno Ouellet	À valider
	M. Simon Beaulieu	

## **8 Projets de partenaires**

Un nouveau fonds de subvention géré par le Ministère des Pêches et Océans (Fonds de restauration des territoires côtiers) vient d'être annoncé. La première date de tombée pour le dépôt des projets est le 12 juillet prochain. On prévoit la possibilité que des partenaires sollicitent l'appui du CSL pour le dépôt de projets. Les membres acceptent que l'équipe de coordination agisse exceptionnellement au nom du CSL pour appuyer des projets potentiels en autant que ces derniers entrent dans le cadre de la planification stratégique et soient montés dans un esprit de collaboration avec les partenaires du milieu.

## **9 Varia**

Rien n'est ajouté.

## **10 Date de la prochaine rencontre**

Suite au forum du 4 octobre 2017, l'équipe de coordination fera parvenir aux membres une invitation pour planifier la suite des travaux. Une prochaine rencontre est donc à prévoir à l'automne 2017.

## **11 Fin de la rencontre**

La rencontre se termine à 16h05.

## **Suivis à faire d'ici la prochaine rencontre**

### **Par les participants :**

- Faire connaître votre intention de vous représenter si votre siège est en élection et suggérer des acteurs potentiels pour combler les sièges vacants
- S'inscrire au Forum du 4 octobre 2017 (le forum est ouvert à tous les intéressés)
- Diffuser l'information au sujet du Forum et des élections dans vos réseaux respectifs

### **Par l'équipe de coordination :**

- Déposer la planification stratégique ajustée au MDDELCC
- Transmettre la planification stratégique aux représentants du secrétariat aux affaires maritimes et les inviter au Forum
- Diffuser le programme du forum et débiter les inscriptions
- Contacter les membres et substituts dont les sièges sont en élection pour valider leur intérêt à poursuivre
- Contacter les acteurs de l'eau susceptibles d'être intéressés à siéger au sein du CSL